



CEPM  
maiz'EUROP'

## Communiqué de presse

Bruxelles, le 27 mai 2020

### Green deal : la Commission fait fausse route !

***Réunis dans le cadre de son Conseil d'Administration mardi 26 mai, la Confédération Européenne de la Production de Maïs (CEPM) a analysé le projet Green deal de la Commission Européenne, axé sur les deux stratégies : « de la ferme à la table » et « biodiversité » susceptibles d'orienter la réforme de la PAC. Climat, alimentation, santé, énergie, alors que ces défis sont immenses et que nos concitoyens attendent des réponses allant vers davantage de souveraineté et de protection de leurs valeurs, la Commission oriente l'agriculture de l'UE sur la voie de la décroissance sans tenir compte des enseignements de la pandémie du coronavirus.***

#### **Une maïsiculture engagée au service de l'UE...**

Profondément européens les producteurs de maïs réunis au sein de la CEPM, s'investissent année après année pour changer leurs pratiques, progresser, rassurer et satisfaire les aspirations de leurs concitoyens. Pleinement investis dans les défis de souveraineté alimentaire et énergétique, ils souhaitent aller plus loin et faire preuve de responsabilité en participant aux équilibres de la 1<sup>ère</sup> production mondiale, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique. Au-delà de extraordinaire potentiel de production, par son aptitude à stocker du carbone dans le sol et sa capacité à fournir des énergies propres (biocarburants, biogaz), le maïs apporte des solutions que l'UE ne peut ignorer.

#### **... mais pas sur la voie de la décroissance.**

Pourtant les stratégies « De la ferme à la table » et « Biodiversité », déployées dans le Green deal, visent à se dessaisir de cet atout en poursuivant des objectifs chiffrés insensés : 10 % de la surface agricole non productive, réduction des phytos de 50 % et des engrais de 20 %, développement de l'agriculture biologique à hauteur de 25 % et qu'importe si le marché n'est pas là ! La Commission a-t-elle seulement mesuré l'impact de ces chiffres ? Ce sont d'énormes pertes de productions à l'échelle européenne et des importations massives de produits obtenus avec des méthodes qui y sont interdites !

#### **Changer de cap**

Les producteurs de maïs européens dénoncent un cadre qui ne permet pas à la maïsiculture de répondre aux impératifs actuels et avenir. Bien loin de refuser toute évolution de pratiques, ils demandent en premier lieu une protection de l'agriculture européenne qui, année après année, est de plus en plus fragilisée par d'insupportables distorsions de concurrence. Ils demandent également de pouvoir participer aux défis mondiaux en développant une production vertueuse pour tous les marchés et grâce à toutes les innovations, en particulier biotechnologiques. A l'heure où l'UE s'interroge sur la réglementation sur les biotechnologies, la CEPM rappelle la nécessité d'assurer l'accès aux producteurs et consommateurs européens aux produits qui en sont issus.

***Pour Daniel Peyraube, Président de la CEPM : « Faisant fi des enseignements de la crise du covid qui ont remis en lumière la nécessité d'une alimentation abondante, locale, de qualité, et de la capacité de l'agriculture à répondre à l'urgence climatique, ce green deal a aujourd'hui tout d'un black deal. Nous disons oui à la poursuite de l'évolution de nos pratiques mais réellement aux services de nos concitoyens. Nous refusons de sacrifier notre maïsiculture au profit d'importations aux modes de production bannis de nos territoires. L'UE ne doit pas s'entêter sur le chemin de la décroissance mais redonner à l'agriculture européenne la capacité d'exploiter son potentiel. Les maïsiculteurs européens y sont prêts ».***

**Contact :** Céline Duroc, Permanent Delegate : +33 6 87 61 80 48